

ABBAYE DE NOIRLAC à Bruère-Allichamps



Saison 2010

PRISE des Adhésions



Vous pouvez adhérer dès aujourd'hui et jusqu'au 25/06/2010 à l'accueil de votre CE à BA et permanences ASB & BS pour bénéficier des évènements à l'Abbaye de Noirlac.

Votre **COMITE D'ETABLISSEMENT MBDA France** subventionne à **50 %** :

- Le Maxi Pass' RDV artistiques à 20 € tarif public (soit 10 € tarif CE)

Ce pass' vous permet de bénéficier des tarifs réduits sur les RDV artistiques 2010 y compris les concerts du festival « Les Traversées » du 18/06 au 17/07/2010. Ce pass' est nominatif par personne. Pour les -16 ans (pas de pass') : gratuit pour les RDV artistiques hors « Bêtes à Bon Dieu » et « Festival des Traversées » pour lesquels un tarif réduit de 8 € est appliqué.

(voir plaquettes et formulaire d'inscription disponibles à l'accueil de votre CE et/ou sur les sites intra et internet du CE)

Votre **COMITE D'ETABLISSEMENT MBDA France** subventionne également à **30 %** :

- 4 manifestations dans la programmation des RDV artistiques de l'Abbaye

Il vous suffit de nous rapporter une facture nominative (au nom du salarié MBDA FRANCE, Roxel ou ASB) ainsi que le ticket, une fois le spectacle passé, et nous procéderons au remboursement sur votre compte bancaire.

Réservation et paiement de vos places auprès de l'Abbaye de Noirlac

au 02 48 62 01 01

ou contact@noirlac.fr

<http://www.abbayedenoirlac.fr>

